

## Les travaux se poursuivent aux habitations Delorimier



**L'Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM) a procédé au relogement des locataires des habitations Delorimier, situées au 2085, avenue Gascon, après avoir constaté la présence de moisissures dans l'immeuble. Depuis, la nature et l'envergure des travaux à réaliser pour décontaminer et remettre en état ce bâtiment se sont précisées. Ainsi, les travaux de décontamination ont été réalisés. D'autres types de travaux ont été entamés à la mi-décembre. Ils comprendront la réfection de la maçonnerie, le remplacement de la toiture, des portes et des fenêtres, l'amélioration de la ventilation, la rénovation des balcons et des cages d'escalier ainsi que la remise à neuf des cuisines et des salles de bain de tous les logements. Ces travaux s'échelonneront jusqu'à l'été environ.**

Une situation similaire a été constatée dans deux autres immeubles. L'OMHM espère commencer les travaux de décontamination et de réfection en 2015 au 2095, avenue Gascon et en 2016 au 2105, avenue Gascon.

Nous tenons à réitérer notre engagement à assurer l'amélioration des milieux de vie. En mettant en commun les efforts de l'OMHM et ceux des locataires, nous sommes persuadés que nous y arriverons. Nous remercions les locataires des habitations Delorimier de leur précieuse collaboration.

## AVEC VOUS, C'EST NATUREL

Le **6 février 2013**, l'Office municipal d'habitation de Montréal a tenu une **rencontre de consultation** aux habitations Delorimier. Une **douzaine de personnes** étaient présentes pour entendre **Julie Chalifour**, agente de liaison, **Leonardo Peña**, directeur de projets, **Monique Augustin**, agente de location, et **Pierre Kabalu**, préposé à l'entretien et aux réparations, ainsi qu'**Anick Faucher**, de Jutras Architecte, expliquer les travaux à venir. Lors de cette rencontre, les locataires ont pu s'exprimer sur les options proposées dans le cadre de ce projet de rénovation.

### OPTIONS ET CHOIX

Lors de la consultation, les locataires ont exprimé leur préférence pour un revêtement extérieur en briques foncées. Ils ont également manifesté de l'intérêt pour l'utilisation de trois teintes différentes pour les fenêtres, les marquises et les portes d'entrée en façade afin de distinguer les trois immeubles. Ces choix feront partie intégrante du projet final.

Parmi les options proposées, les locataires ont préféré des garde-corps pour les balcons en verre translucide plutôt que des garde-corps opaques ou en barrotin. Pour les cages d'escalier, ils ont privilégié la proposition avec un panneau métallique de couleur unie recouvrant l'ensemble de la façade. Finalement, les fenêtres des chambres seront élargies afin de permettre un meilleur éclairage naturel dans le logement.

Cette rencontre a aussi permis à l'OMHM d'expliquer aux locataires que tout projet de rénovation qui transforme l'enveloppe d'un bâtiment, comme c'est le cas aux habitations Delorimier, doit être soumis au Comité consultatif d'urbanisme (CCU). Le CCU est un groupe de travail composé d'au moins un membre du conseil municipal et de résidants sélectionnés par ce dernier pour guider, orienter et soutenir l'action municipale en matière d'urbanisme. Les recommandations et les avis du CCU permettent de faire valoir des préoccupations particulières des élus et des citoyens sur l'aménagement du territoire. Dans le cas présent, l'option des garde-corps en verre et l'ajout d'un panneau métallique sur la façade de la cage d'escalier et à la corniche ont malheureusement été rejetés par le CCU, mais la balance du projet a été approuvée.

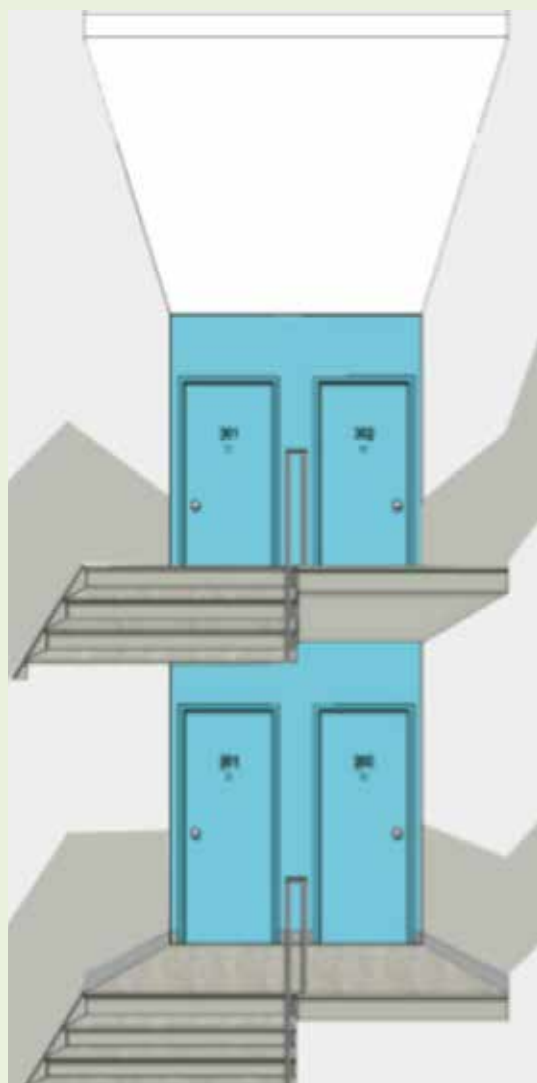
### FAÇADE FINALE



## AVEC VOUS, C'EST NATUREL (SUITE)



Le **7 mai 2013**, les locataires étaient conviés à une seconde **rencontre de consultation** concernant les cages d'escalier ainsi que les cuisines et les salles de bain. L'option choisie permettra d'avoir des espaces communs plus lumineux. Les participants ont aussi préféré un design en deux teintes pour les murs, donnant ainsi une impression de hauteur, donc d'un espace plus aéré.



Une très grande majorité de locataires ont retenu, pour les salles de bain, l'option comprenant un comptoir marbré avec un cabinet de couleur « Orme champêtre » et, pour les cuisines, l'option avec un comptoir et des cabinets de base foncés, plus urbains, et un cabinet mural lumineux pour contrebalancer le tout.

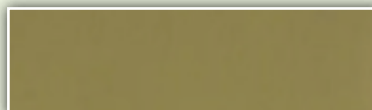
### OPTION RETENUE POUR LES SALLES DE BAIN

Comptoir



BRIN DE BLÉ

Cabinet base



ORME CHAMPÊTRE

### OPTION RETENUE POUR LES CUISINES

Cabinet mural



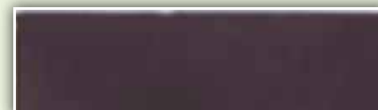
PAPIER DE RIZ

Comptoir



POIRIER BRUN FONCÉ

Cabinet base



PLUME DE CORBEAU

# PLANIFICATION DES TRAVAUX

GRANDES ÉTAPES	QUAND
Travaux de décontamination au 2085, avenue Gascon	Janvier 2013
Consultation des locataires sur l'aspect extérieur de l'immeuble	Février 2013
Consultation des locataires sur l'intérieur des logements	Mai 2013
Début des travaux au 2085, avenue Gascon	Mi-décembre 2013
Rencontre d'information sur l'échéancier des travaux	Printemps 2014
Début projeté des travaux au 2095, avenue Gascon	2015
Début projeté des travaux au 2105, avenue Gascon	2016
Fin projetée des travaux dans tous les immeubles	2017

Bien que ces travaux soient prioritaires pour l'OMHM, l'échéancier présenté ici pourrait varier en fonction des budgets qui lui seront octroyés pour la réalisation de travaux majeurs dans les prochaines années. Les montants sont habituellement confirmés en cours d'année. Le tableau indique qu'une rencontre d'information pour tous les résidents est prévue au printemps prochain afin de faire le point sur l'avancement des travaux et sur l'échéancier qui aura alors été mis à jour.

Compte tenu de la nature des travaux à réaliser et de leur envergure, les locataires du 2095 et du 2105, avenue Gascon devront aussi être relogés, de manière temporaire ou permanente selon leur préférence, avant le début des travaux dans leur immeuble. Dans tous les cas, les grandes étapes du relogement et des travaux seront planifiées en respectant autant que possible leurs préoccupations. L'Office essaiera d'éviter, par exemple, des transferts qui obligerait des enfants à changer d'école en cours d'année scolaire. Les locataires touchés seront avisés plusieurs mois à l'avance, et l'OMHM leur offrira un accompagnement personnalisé lors de leur relogement. L'OMHM assumera les frais de déménagement et versera une allocation à chaque ménage relogé pour payer les frais associés au déménagement : débranchement et rebranchement des services publics (téléphone, câble et Internet) et changement d'adresse.

D'ici là, nous vous encourageons, si vous avez des préoccupations concernant votre santé ou **si vous avez des symptômes qui persistent** et qui pourraient être causés par la présence de moisissures, à consulter sans tarder votre **médecin et à communiquer avec Julie Chalifour**, votre agente de liaison, en composant le **514 868-3250**.

## QUE SONT LES MOISSURES?

Les moisissures sont des champignons microscopiques que l'on trouve à peu près partout et qui ont tendance à s'accumuler dans les endroits humides. Les moisissures dispersent dans l'air de fines particules, les spores, qui peuvent avoir un impact sur la santé si elles sont présentes en quantité importante.

## QUELS SONT LES EFFETS POSSIBLES SUR LA SANTÉ?

Les personnes affectées peuvent manifester des symptômes comparables à ceux des allergies :

- Irritation des yeux, du nez et de la gorge;
- Écoulement nasal et congestion des sinus;
- L'asthme et des infections sous forme de sinusite ou de bronchite sont aussi des effets qu'on rencontre très fréquemment.

Les personnes qui souffrent d'asthme, qui sont sujettes aux bronchites ou à d'autres problèmes respiratoires, ou qui fument sont donc plus susceptibles de développer des problèmes en lien avec la présence de moisissures. Toutefois, les personnes exposées à la moisissure ne développent pas toutes un problème de santé.

# EXPLICATION DES TRAVAUX

RÉNOVATION, RÉPARATION, AMÉLIORATION	POURQUOI	RÉSULTATS
La maçonnerie sera partiellement refaite : des briques seront remplacées et les fissures seront réparées.	Certaines briques s'effritent et d'autres se détachent.  Des fissures sont apparues au fil des ans.	Meilleure <b>intégrité</b> du bâtiment  Meilleure <b>étanchéité</b>
Les balcons, la marquise et le palier de l'entrée seront refaits.  Les garde-corps et la porte d'entrée seront remplacés.	Ces éléments sont en fin de vie utile.  Le palier sera refait pour assurer la sécurité des personnes qui entrent et qui sortent des immeubles.	Meilleure <b>intégrité</b> du bâtiment  <b>Sécurité</b> accrue
Les fenêtres et les portes-fenêtres des logements ainsi que la porte et les fenêtres de la cage d'escalier seront remplacées.	Les fenêtres sont en fin de vie utile. Les nouveaux modèles offriront une meilleure performance énergétique.  Les couleurs différentes de la fenestration de la cage d'escalier et de la marquise ajouteront une touche contemporaine qui contribuera au sentiment d'appartenance des locataires.	Meilleure <b>intégrité</b>  Meilleure <b>étanchéité</b>  <b>Sécurité</b> accrue  <b>Esthétique</b> améliorée
Les logements seront décontaminés et remis à neuf.	La décontamination permettra d'offrir un milieu de vie sain aux locataires.	Meilleure <b>qualité</b> du milieu de vie

## PRÉVENTION SUR LE CHANTIER

Pour prévenir les accidents, tenez-vous loin des équipements de l'entrepreneur.



## L'ENTREPRENEUR

**DM Quinty Construction** est l'entrepreneur qui coordonnera les travaux qui commencent au 2085, avenue Gascon. Les ouvriers travailleront du **lundi au vendredi, entre 7 h et 17 h**. Dans certains cas exceptionnels, cette plage horaire pourrait être prolongée si la bonne marche des travaux l'exigeait.

# L'ÉQUIPE DE L'OMHM AUX HABITATIONS DELORIMIER

## ÉQUIPE LIÉE AUX TRAVAUX MAJEURS :

- ◆ Agente de liaison :  
**Julie Chalifour**
- ◆ Surveillant de travaux :  
**Patrice Girard**
- ◆ Directeur de projets :  
**Leonardo Peña**



## EMPLOYÉS AFFECTÉS À VOTRE IMMEUBLE

- ◆ Préposé à l'entretien et aux réparations :  
**Pierre Kabalu**
- ◆ Agente de location :  
**Christelle Ntikajahato**
- ◆ Organisatrice communautaire :  
**Michèle Daniels**



Les travaux majeurs effectués dans votre immeuble sont financés par la Société d'habitation du Québec, la Société canadienne d'hypothèques et de logement et la Communauté métropolitaine de Montréal.



## L'OMHM à votre service!

ENTRETIEN, RÉPARATIONS et EXTERMINATION  
7 h à 23 h – 7 j/7



RÉPARATIONS URGENTES  
ET SÉCURITÉ  
24 h/24 – 7 j/7

514 872-OMHM (6646)



Office municipa  
d'habitation  
de Montréal

**INFOCHANTIER** est publié par le Service des communications et l'équipe Promotion du développement social de l'Office municipal d'habitation de Montréal.

415, rue Saint-Antoine Ouest, Montréal (Québec) H2Z 1H8  
Téléphone : 514 872-6442

**INFOCHANTIER** vous informe sur les chantiers de travaux majeurs prévus dans votre immeuble.

**INFOCHANTIER** vous informe sur les chantiers de consultation qui sondent votre opinion.

**INFOCHANTIER** est publié parce que l'amélioration de la qualité de vie dans les immeubles nécessite l'engagement de tous : le personnel de l'OMHM, le personnel des entrepreneurs, et les locataires.

Rédaction et coordination  
Ève Cardinal et Marie-Eve Leblanc

Révision  
Linguitech

Graphisme  
Optik Design inc.